

Contribution a l'etude des monnaies feodales du Roussillon

R. ARGELLIES

AVANT PROPOS

Quelques documents anciens citent, vers le début du deuxième millénaire chrétien, une «Monnaie Rosselle» ou «Monnaie de Perpinya». Il s'agit d'une monnaie seigneuriale, frappée par les Comtes du Roussillon pour circuler à l'intérieur de leur domaine.

Quelques types ont été mis à jour, assez peu d'ailleurs, et dans la Numismatique Catalane leur place —numériquement parlant— est assez modeste.

Beaucoup d'autres pièces sont sorties des ateliers monétaires de Perpignan, qui ont fonctionné pendant des siècles jusque sous la Monarchie Française de Juillet, et dont plusieurs noms de rues conservent le souvenir: Rue Grande la Monnaie, Rue Petite la Monnaie et peut être Rue Saccabeille (altération possible de «Seca Vella»).

Mais leurs fabrications, même celles destinées à l'usage local, étaient commandées par un Souverain lointain, soit Aragonais ou Espagnol, soit Français. Seule, au cours de toute l'Histoire numismatique de la Région, cette monnaie Rosselle affirme une souveraineté locale, particulière.

C'est ce caractère original qui nous a paru justifier cette étude.

Nous la diviserons en quatre parties:

1. Un rappel historique.
2. La description et l'étude critique de la Monnaie Rosselle.
3. Une nomenclature —aussi complète que possible— des monnaies qui circulaient dans le pays, en concurrence, à la même époque.
4. Une tentative d'approche de la valeur de ces monnaies: valeur réelle par rapport au poids de métal fin, et surtout, dans le contexte économique et social, valeur relative ou (comme on dit aujourd'hui) pouvoir d'achat.

1. RAPPEL HISTORIQUE

Très vite après le coup d'arrêt de POITIERS à l'expansion arabe, les Francs exploitent leur avantage vers le Midi :

En 759, Pépin le Bref réunit à la couronne royale la Septimanie, où le régime Gallo-Franc va se substituer peu à peu, sans trop de problèmes, au régime Gallo-Gothique antérieur à la conquête Maure.

L'opération est d'autant plus facile que l'occupation musulmane (quoiqu'en aient pensé certains auteurs) paraît avoir été assez sévère, surtout dans la plaine.

Un grand nombre d'exploitations désertées vont être remises en valeur par le système de « l'aprision », et repeuplées, en particulier par l'immigration de chrétiens espagnols fuyant l'Islam.

Après la création de la Marche d'Espagne par Charlemagne, la Septimanie, divisée en Comtés qui reproduisent à peu près la distribution Gallo-Romaine des « pagi », va être partagée sous Charles le Chauve, en 864, (date très importante pour la destinée de ses populations) en deux Marquisats, NARBONNE et BARCELONE, séparés par la crête des Corbières.

Le Comté du Roussillon est rattaché au Marquisat de BARCELONE.

Un peu plus tard, Gausfred le Pileux, Comte de BARCELONE, reçoit le titre de Marquis de GOTHIE.

On possède peu de détails et de précisions sur la vie de ce personnage, probablement d'une trempe exceptionnelle, comme l'Histoire en voit naître à toutes ses périodes troublées.

Son surnom seul évoque déjà l'homme puissant, haut en couleurs, exempt de délicatesse et de mièvrerie.

La légende s'est emparée de lui, lui attribuant certains exploits et aventures vraisemblablement excessifs.

Et pourtant, originaire, semble-t-il, du petit fief d'ARRIA (actuellement RIA) dans le Conflent, il a réussi à étendre son autorité sur toute la Marche d'Espagne, obtenant de Charles le Chauve — peut être le blason catalan aux quatre bandes de gueule sur fond d'or comme le veut la légende — mais certainement et surtout le titre de Marquis de BARCELONE et la souveraineté de fait sinon de droit sur tous les Comtés de la région, qu'il va réussir à conserver et à transmettre, héréditairement, aux membres de sa famille.

Ouvrons à son sujet une parenthèse : les historiens français, catalans ou espagnols qui, au cours des siècles, ont étudié cette période de l'Histoire prennent de grandes libertés quand il s'agit de traduire dans la langue de leur pays et de leur temps les noms propres que les chartes de l'époque citent généralement en latin.

C'est ainsi que Gausfredus Pilosus se voit nommer Wifred le Vêlu, Guifre, Xifre, Gaufré et même, au lendemain de la Grande Guerre, Joffre le Poilu, rejoignant ainsi dans l'admiration de ses compatriotes un autre illustre Catalan, Césaire Joseph Joffre, Maréchal de France, Chef des « Poilus » de la Marne et de l'Yser.

Il nous a paru sage de nous tenir, dans cette étude numismatique, le plus près possible des noms tels qu'ils sont gravés sur les monnaies, en faisant simplement une traduction littérale en Français moderne.

Après la disparition de Gausfred le Pileux, l'autorité carolingienne, toujours réelle en droit mais affaiblie par l'éloignement, ne s'exerce plus guère que pour la forme et la dynastie du Marquis de Gothie va tenter au cours

ces décades qui suivent de réaliser l'autonomie catalane: Les Comtes, qui demeurent sous la suzeraineté du Marquis, vont perdre leur caractère «bénéficiaire», nommés à titre personnel par le souverain, pour devenir «héréditaires», c'est-à-dire transmettant leurs droits seigneuriaux à leurs descendants.

Cette évolution, favorisée au début par le fait que les Comtes désignés appartiennent très souvent à la même famille, s'accroît après l'arrivée au trône des Capetiens, difficilement admise dans ces régions, qui vont y trouver une occasion supplémentaire de hâter leur indépendance à l'égard des souverains Francs.

Il ne s'agit pas d'ailleurs seulement d'une ambition particulière à la noblesse et d'un désir d'accroître sa puissance, mais plus encore d'un véritable sentiment collectif —on pourrait presque dire national— de l'ensemble de la population, avec quelques tendances démocratiques assez originales pour l'époque et un indéniable épanouissement culturel et artistique.

Bien sûr, la condition des paysans, représentant numériquement la classe la plus importante, demeure cependant très précaire: les perpétuels conflits de succession, d'intérêt ou de prestige entre les Seigneurs, avec leur accompagnement de campagnes militaires, de pillages, de viols, d'incendies —sans parler des famines et des épidémies— rendent très malheureuse l'existence des gens de la terre.

Par contre, dans les bourgs, une classe sociale naît, petitement au départ, arrachant morceau par morceau ses privilèges et ses droits, pour aboutir à cette Commune médiévale qui devait jouer un rôle si important dans l'histoire de toute l'Europe et réaliser entre autres choses cet extraordinaire monument d'élan collectif que sera la Cathédrale Gothique.

C'est ainsi que se crée PERPIGNAN, vers la fin du premier millénaire, probablement sur le territoire d'une ancienne villa Gallo-Romaine particulièrement bien situé, à l'issue d'une vallée entourée d'une plaine fertile et face à la mer.

Et c'est à PERPIGNAN que —très vite— vont séjourner les potentats locaux, ces Comtes du Roussillon, maintenant affranchis presque totalement de la suzeraineté royale, et dont certains ont frappé cette monnaie Rosselle, peut être justement pour affirmer leur indépendance et leur souveraineté.

Qui étaient-ils?

On trouve parmi les derniers Comtes bénéficiaires les héritiers du fameux Guillaume de TOULOUSE, cousin de Charlemagne, qui devait finir ses jours au monastère qui depuis porte son nom: SAINT GUILHEM LE DESERT.

Plus tard, il semble qu'un des ultimes Comtes nommés par le souverain soit Miron, désigné par Louis le Bègue au plaid de TROYES en 878, avec l'appui et à la demande de son frère aîné Gausfred le Pileux.

Sous sa juridiction, le Comté de Roussillon, qui correspond à l'actuelle région de PERPIGNAN et des cantons de la plaine roussillonnaise, est lié à celui d'Empuries, aujourd'hui province espagnole de FIGUERAS.

Le Comté de Cerdagne dont la ville principale est HIX, regroupe la Cerdagne, le Capcir, le Conflent, une partie du fenouilledes et du Haut Vallespir.

Il appartient à un autre membre de la famille du Pileux, de même que BESALU, GERONE, et au Sud la grande métropole de BARCELONE.

Désormais et pour plusieurs siècles, ce sont les membres de cette famille qui vont gouverner l'ensemble de ces régions.

Leur histoire est incertaine, surtout pour le profane, et le lecteur remarquera dans cette étude l'abondance prudente des «semble-t-il» et des «il paraît».

Plusieurs de ces anciens pagi maintenant Comtés, sont réunis souvent sous l'autorité d'un même Seigneur (nous venons de le voir pour le Roussillon et l'Ampurdan).

Ils passent, au hasard des alliances, des héritages ou des cessions, de l'un à l'autre de ces petits Princes, tous cousins ou alliés, portant souvent le même prénom, homonymie que complique encore la rareté des documents écrits et souvent leur imprécision.

Cependant, la dynastie des Comtes du Roussillon, la seule qui nous intéresse ici, conserve pendant près de deux siècles une stabilité certaine assurée d'abord par des successions de père à fils sans problème majeur.

Il semble d'autre part que la situation géographique de leur fief, à l'extrême midi du côté de la France, à l'extrême nord du côté de l'Espagne, les mette à l'abri dans une certaine mesure des grands remous de l'histoire.

Cette sorte de quiétude due à la position du Roussillon sur la carte Européenne se manifeste souvent au cours des siècles: de même que les grandes épreuves de la «reconquesta» ne l'atteignent que par quelques retombées, de même s'étaleront à ses frontières du Nord les dernières vagues du catharisme, des guerres de religion et du jansénisme.

Et pourtant l'histoire bouge pendant que les Comtes du Roussillon gouvernent, plus ou moins bien, leur petit domaine.

Au Sud, c'est, avec des fortunes diverses, la longue lutte de la Chrétienté contre l'Islam.

Certes, de longues trêves pacifiques permettent d'enrichissants échanges économiques, culturels et artistiques: les Comtes de BARCELONE reçoivent pendant longtemps des tributs des Sarrazins de la région de TORTOSA (ce qui va provoquer un afflux considérable de monnaie sarrazine que nous retrouverons plus tard, quand nous étudierons les devises circulant en Roussillon en même temps que la monnaie Rosselle), mais ils doivent par contre subir parfois de violentes réactions des chefs militaires islamiques: dans les premières années du millénaire, Al Mansour et son fils Al Mudaffar poussent leurs incursions, après le sac de BARCELONE, jusqu'aux approches de MONTSERRAT.

Un reflux chrétien, vers le début du 11ème siècle, repoussera les chevauchées païennes et portera le fer sur leur territoire.

Mais toutes ces péripéties se déroulent assez loin du territoire roussillonnais que protègent de larges espaces paisibles.

Au Nord, c'est d'abord le difficile partage de l'Empire de Charlemagne, puis le déclin des Carolingiens, et enfin les premières tentatives d'unité française que vont réaliser les Capétiens.

Partis du petit domaine d'Hugues Capet, attachés à «agrandir le champ» comme le ferait un paysan, il est très normal qu'ils se soient un peu désintéressés de ces régions lointaines auxquelles ne les rattachait qu'un lien de suzeraineté assez lâche (mal admis d'ailleurs dans le Midi resté longtemps fidèle aux Carolingiens) et qu'ils étaient incapables de faire respecter par la force.

Il faut bien dire cependant —et malheureusement— que les successeurs de Miron, pratiquement devenus héréditaires, ont fait bien peu profiter leur peuple de cette tranquillité accordée par leurs puissants voisins.

Au cours de leurs querelles —Dieu sait si elles étaient nombreuses et longues à résoudre —les Seigneurs ne s'embarrassaient guère du respect de la paix d'autrui, que ce soit d'ailleurs en territoire ami ou ennemi.

Ce désordre incessant, qui faisait oublier à ces chefs militaires leur

rôle social, à savoir la protection de leurs sujets, favorisait les incursions de brigands de toutes sortes, et de pirates, barbaresques ou normands, qui aggravaient encore l'insécurité.

Rarement la vie matérielle a été aussi rude qu'à cette époque.

L'Eglise essayait bien de freiner et d'endiguer ce flot de terreurs: la Trêve de Dieu, décidée justement sur le territoire roussillonnais, à TOULOUSE, au cours d'un plaid demeuré célèbre, ne réussit que partiellement à assurer quelque répit.

Par une sorte de réaction naturelle, l'homme avili, blessé et tourmenté dans sa chair, se tournait vers le ciel: jamais l'humanité n'a connu une période de vie spirituelle aussi ardente, aussi totale, qu'au cours de ces temps troublés du 11^{ème} et du 12^{ème} siècle.

Et c'est dans ce monde si tragique, si contrasté, que les Comtes du Roussillon vont participer —modestement— à la grande mutation de leur temps.

Après Miron, et vers le début du 10^{ème} siècle, les auteurs citent SUNIAIRE, dont les deux fils Bencion et Gausbert reçoivent la succession, finalement réunie, après la mort de son frère, sous l'autorité du seul GAUSBERT.

Ce serait lui qui aurait restauré l'Eglise de SAINT MARTIN D'EMPURIES, où une inscription le qualifiait de «Héros triomphant».

C'est sous son règne, aux alentours de l'an 920, qu'on trouve la première mention du nom de PERPIGNAN: il s'agit de la vente d'un «alleu» se trouvant aux confins de la ville de CABESTANY et de la ville de PERPIGNAN (cartulaire d'ELNE).

Aux mêmes temps le Duché de NARBONNE est rattaché à TOULOUSE, et le Vallespir et Besalu à BARCELONE, marquant ainsi de façon encore plus précise la démarcation entre la Catalogne et le Languedoc.

Le fils de Gausbert, GAUSFRED, premier du nom, lui succède vers 930.

Son règne paraît avoir été très long et sa puissance assez grande.

Outre le Roussillon, l'Ampurdan et Peralada, il possédait aussi avec COLLIOURE et BANYULS un important regard sur la mer.

L'étendue de ses biens lui vaut même d'être honoré, par diplôme du roi Lothaire, du titre de «Dux Rossilionensis Pagi», Duc de Roussillon, titre éphémère qu'on ne retrouve jamais plus, accordé sans doute par courtoisie, mais qui montre cependant l'importance qu'avait acquise, auprès de la cour carolingienne, cette petite dynastie provinciale.

Sous son règne, on trouve entre autres chartes, une nouvelle mention de la ville de PERPIGNAN dans un contrat d'échange de terre.

A-t-il vraiment régné soixante ans comme les textes permettent de le supposer? Ou bien y a-t-il eu deux règnes, son successeur portant le même nom?

Dans ces périodes où la vie humaine était si écourtée par tant de raisons (défaut d'hygiène, maladies contagieuses, mauvaise nutrition, combats, etc...) il paraît étrange de voir se dérouler une si longue existence.

Quoiqu'il en soit, Gausfred, vers 990, divise ses états entre ses enfants.

Huc (ou Hugues) aura l'Ampurdan et Peralada, et c'est GUILABERT, premier du nom, qui héritera du Roussillon; le troisième fils, Suniaire, devenant Evêque d'ELNE.

Ce partage va susciter entre les frères, et plus tard les cousins, une querelle qui s'étendra sur plusieurs générations.

Le règne de Guilabert I^{er} semble avoir été assez court et peu riche d'évènements.

Son fils GAUSFRED II lui succède vers 1008.

Il est encore bien jeune et l'oncle Hugues d'EMPURIES profite de sa faiblesse pour essayer de reconstituer à son avantage le patrimoine de Gausfred I^{er}. Mais son règne, commencé dans le désordre des conflits familiaux, paraît avoir été plus tard particulièrement brillant.

Peut-être est-il le premier à avoir séjourné à PERPIGNAN.

ELNE était encore le Centre urbain le plus important et le Chef Lieu du Diocèse. RUSCINO était réduit, depuis les destructions des invasions vendales et wisigothes, aux dimensions d'un simple village. La ville de PERPIGNAN, sa voisine, était en plein essor: c'est en 1025 que Gausfred II assiste à la consécration de l'Eglise SAINT-JEAN de PERPIGNAN, dont il reste encore de très intéressants et très beaux vestiges (portail de SAINT-JEAN-LE-VIEUX).

Mais le souvenir de son époque encore vivace aujourd'hui demeure la fameuse assemblée de TOULOUGES, le Synode de la Trêve de Dieu, qui devait si profondément influencer toute l'histoire du Moyen-Age chrétien.

Gausfred y assiste, avec beaucoup d'autres puissants de ce monde, religieux ou laïques.

Les décisions qui y sont prises (interdiction des guerres privées pendant certains jours consacrés au Seigneur) ne suffisent certes pas à adoucir l'existence des populations; cependant, elles resteront dans l'histoire comme une noble et belle tentative de Paix, inspirée de la plus pure charité chrétienne, mais suivie de peu d'effet.

Combien d'autres décisions semblables, depuis, ont connu le même sort!!!

Il convient de faire pour la durée du règne de Gausfred II les mêmes réserves que pour celui de son aïeul Gausfred I^{er}.

Certains auteurs (POEY D'AVANT, ACHILLE COLSON) citent un Gausfred III de 1030 à 1075.

BOTET I SISO, qui fait indiscutablement autorité dans ce domaine, et la plupart des chercheurs modernes, pensent, par contre, que le même prince a gouverné de 1008 à 1068.

A sa mort, c'est GUILABERT II, son fils, qui va hériter du titre, avec la lourde charge de poursuivre la vieille querelle, toujours pendante, de la succession d'EMPURIES.

Un traité signé en 1085 y met fin —avec beaucoup de réticences— en reconnaissant au Comte du Roussillon quelques droits, au moins nominatifs, sur le patrimoine d'EMPURIES.

C'est au cours de ce siècle qu'apparaissent dans les chartes les premières mentions de cette monnaie rosselle à laquelle est consacrée cette étude:

— Un engagement pris par le Comte Guilabert et son fils Gausfred mentionne déjà des sous du Roussillon.

— Une vente d'un «alleu», près de la ville d'ORLE, est consentie vers 1088 moyennant trente sous en deniers du Roussillon.

— Un contrat de main levée, cité par Botet i Siso, stipule aussi un règlement en monnaie rosselle, mais avec une restriction, et une référence à d'autres monnaies, qui laisse entendre que les dévaluations et leur corollaire les indexations étaient déjà monnaie courante (si j'ose dire) en ces temps anciens.

Les Comtes frappaient donc monnaie dès cette époque, ce qui implique la puissance, l'autorité et surtout l'indépendance.

Cette haute réussite sociale c'est GIRARD, premier du nom, qui va la porter à son apogée.

Avant même de succéder à son père, il participe à la première croisade aux côtés de Guillaume, Comte de TOULOUSE, et se distingue aux sièges d'Antioche et de Jérusalem.

Plus tard, après son retour de la terre Sainte, il combat encore les infidèles, mais cette fois plus près de chez lui, au cours de l'expédition aux Baléares de Ramon Berenguer III, Comte de BARCELONE.

Son courage, ses faits d'armes et probablement sa forte personnalité vont laisser un souvenir durable:

Transmis par tradition orale, et amplifiés par la faconde méridionale, ses exploits vont entrer dans la légende et peut-être inspirer quelques récits de la geste épique de Girart de Roussillon.

Cette hypothèse —très prudente— a suscité d'ardentes controverses qui sortent bien sûr du cadre de cette étude numismatique.

Retenons seulement que tout au long du 10^e et du 11^e siècle, les Comtes du Roussillon tiennent une place non négligeable dans l'histoire de l'Europe féodale.

Leur puissance, bien que fragile à l'intérieur en raison des multiples querelles, est reconnue dans le monde, ce qui explique et justifie dans une certaine mesure le droit de battre monnaie qu'ils se sont arrogé.

Girard 1^{er} disparaît en 1115 après un règne assez court, laissant son fils mineur GAUSFRED III, sous la tutelle de son oncle Arnau Gausfred qui va, en fait, gouverner le pays jusqu'à la majorité de son neveu.

Les Perpignanais d'aujourd'hui lui gardent —ou devraient lui garder— la reconnaissance d'avoir créé l'Hôpital de la ville, qui n'a jamais cessé de fonctionner depuis, à des emplacements divers, pour devenir de nos jours le Centre Hospitalier Départemental Maréchal Joffre.

Une belle fontaine et une inscription lapidaire —pieusement conservées— rappellent encore le souvenir de cet acte de bienfaisance.

Les démocrates devraient aussi se souvenir que, dès cette époque, la ville de PERPIGNAN obtient de ses Comtes de très importantes libertés communales, maintenues plus ou moins sous les monarques espagnols, mais que plus tard les Rois de France et la République jacobine, démocratique mais fortement centralisatrice, auront beaucoup de mal à abolir.

Gausfred III gouverne seul de 1130 à 1163 et son fils GIRARD II, qui disparaît après neuf ans de règne en 1172, va, quelque temps avant sa mort, accomplir un geste grave pour l'histoire de son pays: manquant aux obligations de la suzeraineté qui s'étaient —il est vrai— bien relâchées au cours des siècles, il lègue son Comté du Roussillon et ses droits sur EMPURIES et PERALADA à son cousin le Comte de BARCELONE, roi d'Aragon.

Il faut dire qu'il avait au préalable —et très démocratiquement— consulté ses sujets qui étaient entièrement d'accord.

Ainsi, peu à peu, Besalu en 1111, la Cerdagne en 1117, le Roussillon en 1172, Empuries un peu plus tard, tous les Comtés issus de Gausfred le Pileux, tous demeurés dans sa famille, retournent à la branche aînée barcelonaise, pour reconstituer l'apanage de l'ancêtre, le Marquisat de Gothie, la Catalogne.

C'est la fin de la dynastie des Comtes du Roussillon.

Désormais leur province va être rattachée à la couronne catalano-aragonaise, d'abord sous la suzeraineté, au moins nominale, des Rois de France; puis, après le traité de Corbeil, définitivement intégrée au royaume, quoique gardant toujours une certaine originalité et un goût marqué pour l'indépendance.

CHRONOLOGIE DES COMTES DU ROUSSILLON
(avec toutes les réserves qui s'imposent)
et TABLEAU SYNOPTIQUE
(Rois de France et Comtes de Barcelone)

Comtes du Roussillon	Rois de France	Comtes de Barcelone
Suniaire (904-915)	Charles le Simple (893-929)	Wifred II (906-913)
Bencion (915)		Miron (913)
Gausbert (915-927)	Raoul (929-936)	Sunifred (913-918)
Gausfred I (927-991)	Louis IV d'outremer (936-954)	Borrel (918-967)
	Lothaire (954-986)	
	Louis V (986-987)	Ramon Borrel (967-993)
Guilabert I (991-1008)	Hugues Capet (987-996)	Berenguer Ramon (993-1017)
Gausfred II (1008-1068)	Robert le Pieux (996-1031)	Ramón Berenguer I (1017-1075)
	Henri I (1031-1060)	
Guilabert II (1068-1102)	Philippe I (1060-1108)	Ramon Berenguer II (1075-1096)
Girard I (1102-1115)	Louis VI le Gros (1108-1137)	Ramon Berenguer III (1096-1131)
Gausfred III (1115-1163)	Louis VII le Jeune (1137-1180)	Ramon Berenguer IV (1131-1162)
Girard II (1163-1172)		Alfonse d'Aragon (1162-1196)

2. LA MONNAIE ROSSELLE

Les Comtes héréditaires du Roussillon ont-ils tous frappé monnaie? C'est peu probable.

On connaît seulement, à ce jour, quatre types principaux de monnaies conservées ou découvertes au cours des siècles.

Peut-être en existe-t-il d'autres, encore enfouies ou cachées, et qui seront mises à jour plus tard.

Eu égard aux nombreux travaux de terrassements, de voirie et de constructions entrepris depuis une cinquantaine d'années, cette éventualité devient bien discutable.

S'il peut paraître étrange, de prime abord, que sur une si longue liste de gouvernants, quatre seulement aient inspiré un type monétaire, à la réflexion cela s'explique et se comprend:

Il fallait avoir atteint un certain degré d'autonomie et de grandeur pour pouvoir se permettre de battre monnaie, droit régalien, usurpé souvent sans autorisation ou accord formalisé, et dont les princes nationaux demeuraient fort jaloux.

On peut se demander d'ailleurs si ce n'est pas justement pour affirmer ou confirmer cette situation que certains Comtes de la dynastie roussillonnaise ont pris cette initiative.

(Ainsi, lorsque Girard 1er met en circulation un denier où figurent ses titres de Comte du Roussillon et de peralada, son autorité en Ampurdan paraît très limitée. La monnaie frappée est une déclaration de droit plutôt qu'un moyen de pouvoir.)

Il semble bien en effet que les deniers roussillonnais n'ont jamais été produits à un très grand nombre d'exemplaires et n'ont jamais atteint une grande circulation:

Les trouvailles ont été rares et les sous de PERPIGNAN ne sont jamais découverts seuls; d'autres monnaies des Comtés limitrophes figurent toujours dans les lots.

D'autre part, les chartes du temps citent des transactions en monnaies voisines, surtout melgorienne, parfois bittéroise, beaucoup plus souvent qu'en monnaie rosselle.

Sa teneur en métal fin paraît s'être très vite altérée après les premières frappes, entraînant une diminution parallèle de la confiance.

Bien sûr, il y avait dans la décision de battre monnaie un indiscutable appât de lucre: l'opération était rentable et jadis, quand les souverains nationaux autorisaient les Comtes bénéficiaires à la faire en leur nom, cette faveur était particulièrement appréciée.

Mais on peut penser cependant, avec quelques raisons, que le monnayage roussillonnais a été surtout un acte politique, beaucoup plus que la satisfaction d'un véritable besoin économique.

Dans son monumental ouvrage consacré à l'ensemble des monnaies de Catalogne, Joaquim Botet i Siso décrit dix huit exemplaires de monnaies du Roussillon (du n° 92 au n° 109).

En vérité, ce nombre peut se réduire à quatre types (2 représentés par un denier, 2 représentés par un denier et une obole):

PREMIER TYPE: DENIER



Avers: ☩ GOSFRIDUS CO entre deux cercles de points. Dans le champ, croix à branches égales formée de quatre triangles unis par la pointe.

Revers: Dans le champ, entourée d'un cercle de points:

(ROSCI: En ligne horizontale) } les deux se croisant.
(LONI: En ligne verticale) }

Nous avons, avec Monsieur Victor LAFONT, le distingué Conservateur du Cabinet des Médailles de la Ville de Perpignan, mesuré et pesé les trois pièces de ce type qui proviennent du legs Joseph PUIG.

Elles pèsent chacune 0.50 g et mesurent l'une 17 mm de diamètre, les deux autres 16 mm. (La photographie est à l'échelle 2.)

Botet i Siso classe cette pièce sous le N° 92 de son ouvrage. Il décrit un certain nombre de variantes (93-94-95 et 96) qui ne modifient pas le type principal.

Ces deniers, le plus souvent en argent de bon titre ou en billon riche, ont été attribués par Puiggari et Botet i Siso à GAUSFRED II (1008-1068).

C'est lui qui aurait signé, avec son père Guilabert, l'engagement citant pour la première fois des sous de Roussillon en précisant leur poids (44 à la livre).

Certes, les pièces que nous avons examinées sont loin de cette taille.

Cependant, eu égard aux altérations presque constantes que présentent les monnaies féodales, cet argument ne saurait nous retenir.

La présence, dans une importante trouvaille faite à la Junquera à la fin du siècle dernier et décrite par Puiggari, de monnaies de Guillem et de Bernat de Besalu, contemporains de Gausfred II, signe le diagnostic (comme disent les Médecins) et nous acceptons sans aucune réserve l'attribution de ce denier, à l'esthétique si particulière et si originale.

DEUXIEME TYPE: DENIER



Avers: ✠ GUIRARD entre deux cercles de points. Dans le champ, croix à branches égales, pattée, cantonnée au second et au troisième de signes d'interprétation délicate (peut-être une altération de l'alpha et omega).

Revers: ✠ ROSCILONIS entre deux cercles de points. Dans le champ, PTA (sans barre) horizontal avec en dessus et en dessous une croisettes.

Ce denier de billon riche porte le n° 97 de l'ouvrage de Botet i Siso, qui cite une variante (98): ✠ GUINARD CO à l'avers; et au revers au lieu de «PTA, PTR» entouré des deux croisettes.

Botet i Siso attribue ces deniers à GIRARD 1er (1102-1115). Il invoque:

a) L'assez bon titre du métal, qui n'est pas encore déprécié comme le seront les pièces fabriquées plus tard.

b) L'orthographe ROSSILIONIS et la forme de certaines lettres en particulier le A sans barre transversale.

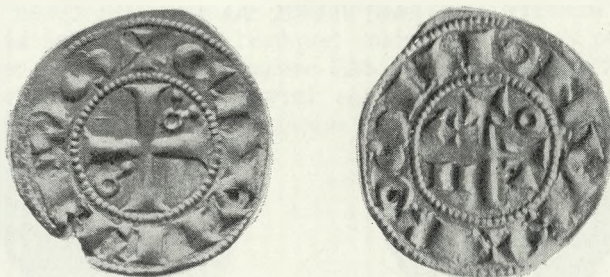
c) La légende du revers: P E T R qui signifie vraisemblablement Pétralada, et s'expliquerait par le fait que Girard entendait ainsi affirmer les droits qui lui restaient sur le Comté de Péralada.

N.B. Nous n'avons trouvé à Perpignan, ni au Cabinet Numismatique de la Ville, ni dans une Collection Privée, un exemplaire de cette monnaie, assez rare, pour pouvoir la peser et la mesurer.

TROISIEME TYPE: A) DENIER

Avers: ✠ GAVFREDVS (S tombée) entre deux cercles de points. Dans le champ, croix pattée à branches égales, cantonnée au second de O sur A (sans barre) et au troisième de O sur I.

Revers: ✠ ROSILLONUS (les deux S tombée) entre deux cercles de points. Dans le champ, croix haussée. A gauche C sur M, à droite O sur T.



Ce denier de billon est décrit par Botet i Siso sous le n° 99. Un nombre important de variantes (101-102-103-104-105-106) permet de supposer que la fabrication s'est poursuivie pendant de longues années. Mais le type de base demeure inchangé.

Nous avons pesé et mesuré trois exemplaires du n° 99 (0.70 g, 0.70 g, 0.70 g - 15, 16 et 17 mm); trois exemplaires du n° 101 (0.70 g, 0.45 g, 0.50 g - 16, 16 et 16 mm); un exemplaire du n° 105 (0.65 g et 16/17 mm), et un exemplaire du n° 106 (0.70 g et 16 mm).

TROISIEME TYPE: B) OBOLE



Même description que le denier et même modèle.

Botet i Siso décrit cette obole sous les n° 100 et 107. Deux exemplaires du n° 100 pèsent 0.25 g pour un diamètre de 13 mm.

Trois exemplaires du n° 107 pèsent 0.30 g, 0.32 g et 0.32 g pour 12, 13 et 13 mm.

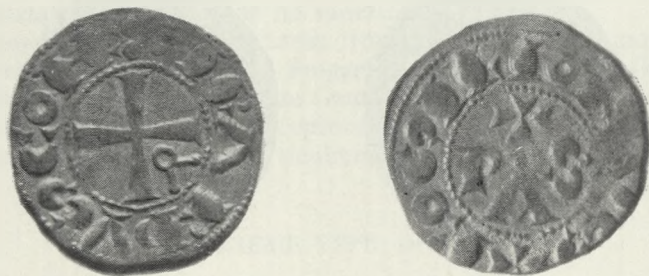
Ce type a été particulièrement étudié par le Numismate perpignagnais Joseph Puig à la suite d'une importante trouvaille.

Poey d'Avant l'attribue à Arnau Gausfred, oncle de Gausfred III; mais rien ne confirme cette hypothèse, et c'est à GAUSFRED III (1115-1163) que Botet i Siso et Joseph Puig attribuent, avec beaucoup de vraisemblance, ces deniers et ces oboles.

Les lettres figurant au revers C sur M et O sur T sont, comme beaucoup de signes ou de monogrammes des deniers féodaux, d'interprétation discutable. Il semble bien qu'il s'agisse d'une abréviation du latin *Comiti* ou peut-être du catalan «Comte».

Quant aux signes O sur I et O sur V de l'avvers, peut-être sont-ils une altération de l'alpha et oméga que nous avons trouvé (ou pensé trouver!) déjà dégénéré sur le type précédent.

QUATRIÈME TYPE: A) DENIER



Avers: ⚪ GIRARDVS COM (S tombée) entre deux cercles de points. Dans le champ, une croix pattée à branches égales cantonnée au quatrième de O sur A (sans barre).

Revers: ⚫ ROSILLONVS (les deux S tombées) entre deux cercles de points. Dans le champ, P ⚫ S et en dessous A.

Ce denier est décrit par Botet i Siso sous le n° 108. Nous avons pesé et mesuré cinq exemplaires: 0.60 g pour 16 mm; 0.80 g pour 16 mm; 0.80 g pour 17 mm; 0.82 g pour 16 mm, et 0.75 g pour 16 mm.

Presque toutes ces pièces sont de billon très pauvre, noires et mal conservées, à l'exception d'une seule qui présente une belle patine.

QUATRIÈME TYPE: B) OBOLE



Même description que le précédent et même métal, décrit par Botet et Siso sous le n° 109.

Ce denier et cette obole, dont l'attribution a suscité quelques controverses, sont donnés maintenant, d'accord unanime à la suite de plusieurs trouvailles, à GIRARD II (1163-1172), dernier Comte de la dynastie Roussillonnaise.

La pauvreté du métal, encore plus faible que celui des deniers de Gausfred III, et le caractère de la légende confirment cette opinion.

Quant aux lettres P A S, surmontées d'une croisette, qui figurent sur le revers, elles sont aussi d'interprétation difficile.

Certains auteurs, en particulier Barthélémy, pensent qu'il s'agit d'une abréviation de «Pax vobiscum», formule religieuse laissant entendre une participation de l'Evêque d'Elne à la fabrication de ces monnaies.

Un certain nombre de monnaies féodales sont effectivement le fruit d'une collaboration du seigneur et de l'évêque; mais, dans le cas présent, aucun texte ne permet de l'affirmer. Peut-être PAS veut-il bien dire PAX (ou PAU en catalan) mais dans un sens général, comme une sorte de symbole?

La question reste posée et, au moins pour l'instant, sans réponse probante.

3. «LA CONCURRENCE»

Il est difficile de concevoir, aujourd'hui, qu'une devise étrangère puisse circuler librement dans un pays.

Naguère pourtant, vers la fin de la Troisième République, des sous de bronze italiens ou espagnols, des pièces d'or de «L'Union Latine» étaient acceptés en France, dans le commerce, sinon dans les banques ou les guichets publics. Si nous remontons plus loin encore, cette pratique était courante: les frappes monétaires n'avaient pas la même rigueur que de nos jours, et les commerçants ou les changeurs s'intéressaient au poids de la pièce et à sa teneur en métal fin beaucoup plus qu'à l'effigie ou au monogramme du Souverain.

C'est ainsi que pendant tout l'Ancien Régime et le Moyen-Age, des monnaies de toutes provenances circulaient en Europe, dont les Souverains n'ont jamais réussi à imposer leur monopole.

Bien sûr, le petit comté de Roussillon ne faisait pas exception à cette règle. Ses Seigneurs eux-mêmes n'hésitaient pas à utiliser des monnaies étrangères pour beaucoup de leurs transactions ou donations, ce qui démontre bien —comme nous l'avons déjà dit— que la fabrication de la monnaie Rosselle ne répondait pas à une nécessité absolue.

Quelles étaient ces monnaies?

D'abord, et avant tout, le denier «melgorien».

Privilège au début des Comtes de Melgueil, puis des évêques de Maguelonne, partageant quelques droits avec les Seigneurs et les Consuls de MONTPELLIER, ces deniers et ces oboles connaissent dans tout le Midi de la France —et en particulier le Roussillon— une vogue surprenante, leur usage se prolongeant pendant plusieurs siècles, malgré toutes les tentatives des gouvernants, Catalans ou Aragonais, pour en limiter ou interdire l'emploi. D'aspect assez barbare, présentant comme beaucoup de monnaies languedociennes «l'empreinte odonique» (remontant au roi Carolingien EUDES) fort dégénérée de même que les lettres de la légende (au nom du Comte RAIMON de NARBONNE), aucune raison esthétique ou psychologique, du moins à nos yeux d'hommes du 20ème siècle, n'explique cet extraordinaire engouement. Peut-être en un temps où —nous l'avons vu en étudiant les différents types roussillonnais— la teneur en métal fin et le poids de chaque pièce étaient sujets à d'importantes variations, la monnaie melgorienne, qui s'est perpétuée sans grand changement pendant près de quatre siècles (qu'on imagine aujourd'hui un monnayage qui servirait depuis les guerres de Religion!) offrait elle, par sa stabilité —en vérité assez relative— une certaine garantie de bon aloi.

Le fait est qu'on la retrouve dans presque toutes les transactions dont les textes ont gardé le souvenir, primant chaque fois les autres devises, et on peut affirmer qu'elle fut, malgré le dédain bien connu des roussillonnais pour les Gabatx Languedociens, leur moyen d'échange de prédilection.

A côté des sous melgoriens, d'autres espèces, quoique moins citées, devaient circuler en Roussillon: Le testament de GIRARD II mentionne une restitution en deniers de BEZIERS, probablement de RAIMON TRENCANEL (1150-1167) ou de ROGER II (1167-1194).

Vraisemblablement, on devait reconstruire aussi des monnaies de TOULOUSE (les deniers et les oboles des Comtes RAIMON étaient fort répandus dans tout le Midi), de CARCASSONNE, et bien sûr de BARCELONE, d'URGEL (et peut-être de CERDAGNE), venant du Conflent voisin, bien qu'aucun texte ne permette de l'affirmer.

Enfin, dans la très importante trouvaille de la JUNQUERA décrite par PUIGGARI, figurent des deniers des Comtes de BESALU, GUILLEM et BERNARD, dont l'autorité, ne l'oublions pas, remontait vers le nord jusqu'aux confins du FENOUILLEDES, en passant par le HAUT VALLESPIR.

Mais les concurrents principaux de la monnaie Rosselle et des deniers Melgoriens, tout au long de l'histoire des Comtes du Roussillon, furent essentiellement les monnaies arabes, fabriquées en Asie, en Afrique ou en Espagne; soit importées directement de ce dernier pays où leur circulation était considérable, même dans les territoires chrétiens; soit provenant du commerce maritime avec le royaume de GRENADE ou les pays barbaresques. De nombreux documents permettent de l'affirmer, de même que les trouvailles (on devait découvrir en 1851 à MONASTIR-DEL-CAMP, au cœur du Roussillon, un important trésor de dynars dont le plus grand nombre était d'origine africaine).

Le nom qu'on leur donne le plus souvent est celui de «Marabotin», (sous diverses formes latines) dérivé probablement de «Moravides». Cette secte arabe apparaît en Espagne au cours du 11^{ème} siècle et les stipulations en «Marabotins» ne sont jamais antérieures à cette époque. Ce nom paraît désigner d'abord toutes les monnaies arabes, d'or, d'argent ou de cuivre, et son usage se prolonge fort longtemps en Espagne, jusqu'au bien modeste maravedis.

Il semble cependant qu'en Roussillon, au 12^{ème} et 13^{ème} siècle, il désigne surtout les monnaies d'or, avec diverses épithètes précisant son origine: marchand, maritime, de Málaga, etc...

On rencontre parfois aussi dans les textes le nom de «Mancuse», d'origine et étymologie indiscutablement arabe. Mais ces monnaies avaient tellement de succès qu'elles ont été imitées par les princes chrétiens, et les mancuses d'or citées en Roussillon, sont fabriquées le plus souvent par les Comtes de BARCELONE.

Quant à la valeur de ces monnaies par rapport aux deniers de PERPIGNAN, elle est extrêmement variable et difficile à définir de façon précise. Il semble que le denier melgorien avait une plus valeur de 10 à 20 %: on échangeait par exemple, à certaines époques, 12 sous du Roussillon pour 10 sous melgoriens. Variables aussi sont les rapports avec les monnaies d'or. Colson cite d'après les actes:

En 1143: Un maravedi d'Espagne vaut sept sous et demi du Roussillon. Le sou valant 12 deniers, la pièce d'or espagnole représenterait donc 90 deniers de GAUSFRED III.

En 1155: Au 6 des calendes d'avril, un marabotin marchand vaut cinq sous quatre deniers de malgone, soit 64 deniers melgoriens, donc environ 70 à 72 deniers du Roussillon.

En 1166: Trois marabotins d'or, venus par mer de Málaga, valent vingt sous de Roussillon, soit 80 deniers par pièce d'or.

Il est certain, d'après ces chiffres, que les transactions de grosse importance devaient se faire en monnaies d'or, le plus souvent arabe — il n'y en avait guère d'autres — ou d'imitation arabes, tels les mancuses de BARCELONE.

Les deniers de Malgone ou de Roussillon devaient servir au paiement des achats plus modestes.

Enfin, pour compléter le tableau, il ne faut pas oublier l'utilisation du métal pesé, d'usage courant pendant tout le Moyen-Age, et surtout le troc, qui constituait le moyen d'échange le plus couramment employé, surtout par les gens de la terre, qui représentaient plus de 80 % de la population du comté.

4. LA VALEUR DE LA MONNAIE ROSSELLE

Nous abordons maintenant la partie la plus incertaine et la plus aléatoire de notre étude.

En un premier temps, il faudrait calculer le titre de chaque denier du Roussillon pour pouvoir le comparer à d'autres monnaies, contemporaines ou postérieures.

Nous avons consulté beaucoup d'ouvrages et d'études diverses, sollicité les avis de numismates et d'économistes éclairés, pour arriver à cette conclusion qu'on ne peut établir — en une règle générale et valable pour toutes les fabrications des Seigneurs du Roussillon — le poids d'argent fin contenu dans chaque pièce (exprimé en unités de mesure moderne) et sa proportion dans l'alliage par rapport au bas métal.

Il est d'abord extrêmement difficile, en l'état actuel de nos connaissances, de préciser la correspondance exacte, exprimée en grammes du système métrique, des unités de mesure du Moyen-Age.

Plusieurs chercheurs se sont appesantis sur ce problème, Gazaniola, Salat, P. Tastu, De Vienne, Achille Colson, sans aboutir à une solution qui nous paraisse indiscutable:

Chaque pays, chaque région, chaque ville même, avaient des mesures de poids qui leur étaient propres.

Dans le Midi, c'était essentiellement la livre pesant douze onces, et la marc pesant huit onces et valant donc $\frac{2}{3}$ de livre.

Mais le marc de MONTPELLIER, celui de BARCELONE, et probablement celui de PERPIGNAN, si on les comparait sur la balance, n'équilibraient pas parfaitement les plateaux.

Il semble, sans rentrer dans le détail des savantes recherches mathématiques des érudits précités, que le marc de CATALOGNE pèserait aujourd'hui 233 grammes environ, celui de MONTPELLIER 237 grammes, celui de PERPIGNAN étant très proche de ces deux chiffres.

Ces recherches fort intéressantes, mais peut-être un peu byzantines, perdent d'ailleurs beaucoup de leur intérêt quand se présente la deuxième difficulté majeure de la détermination du titre exact des monnaies médiévales:

Quand de nos jours, un atelier de monnaies produit, au rythme de plusieurs milliers de pièces par jour, la fabrication qui lui est imposée, chaque

exemplaire est rigoureusement semblable à tous les autres par les dimensions, le poids et le titre, suivant les normes édictées.

Cette uniformité ne se rencontre jamais quand on étudie les monnaies médiévales, quelle que soit d'ailleurs leur région d'origine et pas seulement celle du Roussillon.

Prenons un exemple:

Une des premières mentions retrouvée de la monnaie Rosselle figure dans un engagement pris par Guilabert et son fils Gausfred qui précise que les monnaies dont il est question, doivent correspondre au poids de quarante quatre sous à la livre d'argent fin.

Si l'on admet pour le marc de PERPIGNAN à cette époque un poids de 235 grammes du système décimal actuel, la livre pèserait donc environ 352 grammes. Le sous valant douze deniers, une livre de 352 grammes se répartissant dans l'alliage de $44 \times 12 = 528$ deniers, le poids d'argent fin contenu dans chaque denier de Gausfred doit donc être de 0.67 grammes environ.

Or, les trois exemplaires que nous avons examinés avec Monsieur LA-FONT, au Cabinet Numismatique de la Ville de PERPIGNAN, pèsent chacun —argent fin et bas métal réunis— 0.50 grammes.

Nous voilà bien loin des conditions du Contrat!!

Il faut donc admettre qu'il existait un poids légal, défini par un texte officiel, poids qui ne se retrouve qu'exceptionnellement à la pesée des exemplaires.

Beaucoup de «prises de bénéfice» devaient suivre le cheminement de la fabrication et de la circulation de la pièce.

A l'origine —fort probablement— le Seigneur lui-même, prélevant sa «propine» sur la masse totale du métal prévue pour la fabrication. Le monnayeur devait bien frauder un peu lui aussi malgré les punitions assez sévères qu'il risquait s'il se faisait prendre; et enfin les changeurs ne se privaient pas de rogner d'un coup de cisaille les pièces encaissées avant de les remettre dans la circulation.

Sans compter, bien sûr, les erreurs inévitables d'une fabrication artisanale incapable de sortir des épreuves rigoureusement identiques; et sans parler du frai, usure normale de pièces ayant longtemps circulé et parfois beaucoup souffert avant de parvenir jusqu'à nous.

Voici donc ces pauvres deniers, au titre bien incertain, à la valeur bien discutable, pesant —dans la conjoncture la plus favorable— 0.67 g d'argent fin.

(Pour donner un élément de comparaison, précisons que l'actuelle pièce de 10.00 F en argent contient 22.50 g de fin pour un poids total de 25 g.)

Que représentaient-ils dans la bourse du bourgeois ou du «pagès» médiéval et quelles possibilités d'achat leur offraient-ils?

Un chercheur roussillonnais du siècle dernier, Jean Auguste BRUTAILS, a publié en 1891 une étude sur la Condition des Populations Rurales du Roussillon au Moyen-Age.

C'est dans ce bel ouvrage, riche de vérité et de précision, que nous avons trouvé les renseignements nécessaires pour terminer notre travail.

On constate d'abord, à la lecture des nombreux documents cités, que, s'il n'y a pratiquement pas de paiement par des moyens fiduciaires (traites ou lettres de change), l'argent monnayé intervient rarement seul:

Nous avons déjà parlé du troc.

Bien souvent, des denrées ou du bétail —le bétail monnaie— viennent parfaire un prix d'achat.

Bien souvent aussi, le métal pesé facilite la transaction, venant suppléer —comme le paiement en nature— à la rareté des espèces.

D'ailleurs, la thésaurisation du métal précieux (souvent transformé pour l'agrément en bijoux ou vaisselle) s'est pratiquée fort longtemps après le Moyen-Age.

Si la vente de l'argenterie ou d'un bijou de famille est devenue un acte assez déchirant, exigé par une impérieuse nécessité, c'était chose normale et non blessante à cette époque, comme lorsqu'on négocie aujourd'hui des titres ou des obligations tenus en réserve pour réaliser un investissement.

Autre observation, le prix des terres (les ventes de biens fonciers justifiaient déjà un acte enregistré, et de ce fait, ce sont les opérations que nous connaissons le mieux) était déjà très variable selon les tènements et les régions.

Les superficies exactes sont rarement précisées, surtout pour les exploitations agricoles. Souvent, d'ailleurs, la vente exprime un droit d'exploitation plutôt qu'une accession à la pleine propriété, un peu comme cela se passe actuellement dans certains pays d'économie socialiste.

Ceci dit, examinons quelques uns des contrats retrouvés par BRUTAILS:

Une des caractéristiques de l'économie agricole du haut Moyen-Age est la mise en valeur des terres par l'assèchement des étangs. La Toponymie locale conserve le souvenir de ces travaux, très souvent menés à bon terme par des Communautés religieuses.

C'est ainsi que, en 1183, peu après la disparition du dernier Comte de Roussillon, ARNAU de MUDAHONS vend aux Templiers du Mas Deu sa part de l'Étang de CARAIG, près de l'actuel CANOHES.

Le prix: 2 000 sous de melgueil (soit environ 28 000 deniers du Roussillon) plus un cheval, valant 250 sous de la même monnaie (3 500 deniers) plus une paire de bœufs.

Ce prix paraît fort cher et d'autres vendeurs sont plus généreux à l'égard des moines soldats:

ARNAU DE CANOHES exige seulement 16 sous de BARCELONE (peut-être pour un lot moins important, car les superficies ne sont pas précisées dans le contrat); le vicomte de CASTELNOU, lui, fait cadeau de sa part, mais demande simplement l'entretien d'un ruisseau.

D'autres contrats font état de vente de manses (exploitations agricoles importantes) ou de bordes (exploitations plus modestes), mais, là aussi, la comparaison avec aujourd'hui est difficile:

En 1007 (sous Guilabert 1er) une terre à MAILLOLES, près de PERPIGNAN, de 22 dextres carrés (environ 178 m²) se vend 4 sous.

Le 23 juin 1124 (sous Gausfred III) un habitant de SALSÉS reçoit, en échange d'un jardin, 30 sous de melgueil, 45 sous de Roussillon, 2 aymines de froment, un sac neuf (!), un setier de vin.

En 1145 (sous Gausfred III) un mulet vaut 150 sous de Roussillon, soit 1 800 deniers. (Le moyen d'exploitation, pourtant périssable, est manifestement beaucoup plus cher que la terre à exploiter.)

En 1172 (fin du règne de Girard II): un cheval vaut 100 sous, soit 1 200 deniers.

En 1177 (début du règne Catalano-aragonais): une mule, 100 sous de BARCELONE.

En 1183: un cheval, 250 sous de melgueil.

En 1185: une borde à VERNET, 80 sous de BARCELONE (il s'agit, bien sûr, d'établissements très rudimentaires: une étable au rez-de-chaussée, une salle au premier, pas de fermeture —les ouvertures étant bouchées avec des bottes de foin au moment des grands froids— et la superficie construite ne dépasse guère 2 ou 3 cannes, soit environ 25 à 30 m²).

En 1184: une manse, à EGAT, se cède pour 117 sous de melgueil; la même année, 2 manses, toujours à EGAT, pour 200 sous.

En 1303: une portion de mouton frais correspondant à environ 1 200 g du système métrique se vend 7 deniers; la viande de brebis, même poids: 5 deniers; la viande de porc, même poids: 8 deniers; le bœuf, même poids: 5 deniers. La viande de salaison est beaucoup plus chère, presque le double.

En 1266: les gages annuels d'un domestique sont de 47 sous et 6 deniers de BARCELONE plus la nourriture et l'entretien.

Un autre contrat, la même année, accorde 75 sous de BARCELONE, plus la nourriture, les chaussures et les soins en cas de maladie (ce *primum* moyen de sécurité sociale nous a paru digne d'être rapporté!!).

En 1283: 12 galoches se payent 5 sous et 7 deniers de BARCELONE, soit environ dix deniers la paire de chaussures.

En 1261: 15 aymine s'd'orge valent 120 sous de BARCELONE (l'aymine est la quantité de grain nécessaire pour ensemençer une ayminate. Cette unité de surface représentant environ 60 ares intervient encore au 20ème siècle dans les transactions locales malgré près de 200 ans de système métrique).

Le lecteur a certainement remarqué que beaucoup de ces chiffres empruntés à BRUTAILS concernent des époques postérieures à celle que nous étudions.

Nous avons cru pouvoir nous permettre de les citer, les documents intéressants la seule dynastie des Comtes de Roussillon étant assez rares et quelques années de décalage ne modifiant guère les données du problème:

Nous voulions essayer de définir le «pouvoir d'achat» des deniers du Roussillon, et ces chiffres nous permettent de le faire avec une suffisante approximation.

Ils n'offraient certes pas de grandes possibilités, mais ils étaient tout de même assez «durs à gagner» (un denier représente une demi journée de complément de salaire pour un ouvrier nourri et logé) et ils permettaient d'acquérir des biens non négligeables: 200 g de viande environ pour un denier, le dixième d'une paire de galoches, plusieurs mètres carrés de terrain, etc., etc...

Et nous sommes surpris de constater que cette monnaie que nous pensions si faible avait cependant une telle valeur!

En effet, il nous est difficile de ne pas nous laisser tenter par le petit jeu des comparaisons avec l'époque contemporaine.

C'est un propos hasardeux!

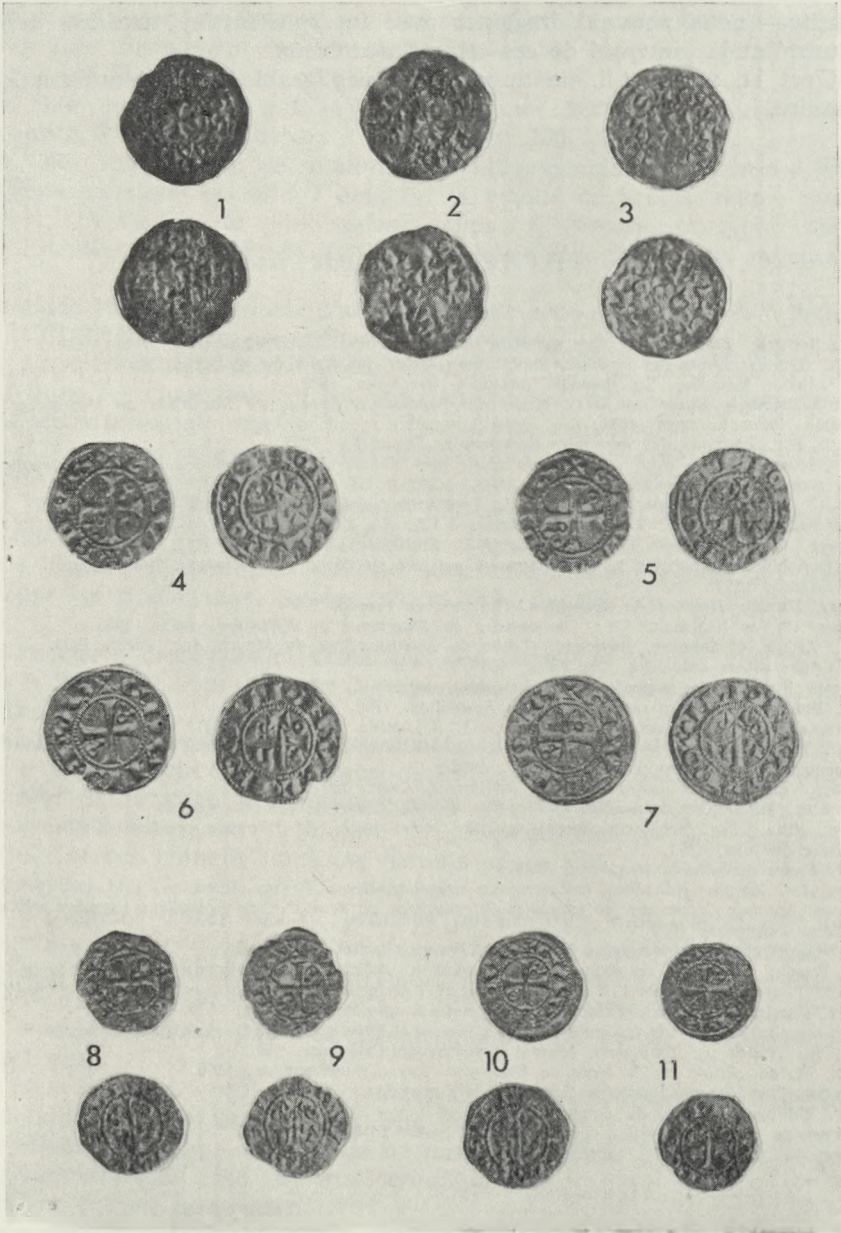
Nous voyons l'Histoire avec nos yeux d'hommes du 20ème siècle, appartenant à cette civilisation occidentale —la Société de consommation— où les loisirs, le confort, l'abondance (sauf pour une faible partie de la population) ne permettent guère de comprendre ce que pouvait être l'existence en ces temps reculés où la faim, la recherche du pain quotidien, étaient la première et la principale préoccupation des hommes.

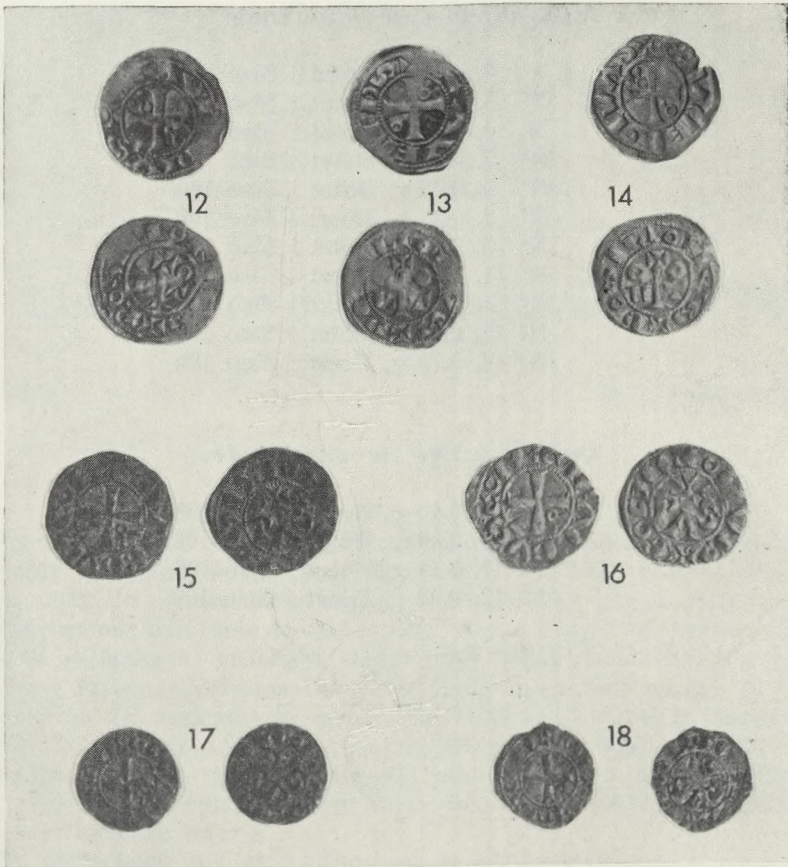
Mais quand nous contemplons dans le creux de notre main cette petite rondelle de métal avili, qui vaudrait si peu aujourd'hui, et quand nous voyons à la lumière des textes qu'elle était alors une monnaie valable — quoique modeste — nous pouvons imaginer avec un substratum matériel, palpable, la dureté et la pauvreté de ces temps médiévaux.

C'est là, semble-t-il, un apport non négligeable de la Numismatique à l'Histoire.

BIBLIOGRAPHIE

- ALART, Bernard: *Etude sur le titre de «Duc de Roussillon»*. Revue «Ruscino», 1911.
 BONNIEU, Eliacin: *Etude sur le denier melgorien*. Cahier des Amis du Vieil Ille, 1966.
 BOTET I SISO, Joaquim: *Les monedes catalanes*. Barcelona, 1908.
 BRUTAÏLS, Auguste: *Etude sur la Condition des Populations Rurales du Roussillon au Moyen-Age*. Imprimerie Nationale Paris, 1891.
 BOUDEAU, E.: *Catalogue des monnaies Provinciales Françaises*. 1895.
 BOSCH, Joseph: *Règles pour connaître la valeur des vieilles espèces de monnaies qui ont eu cours dans la province du Roussillon*. 1771.
 CALICO, X. et P.: *Catálogos de ventas de la Asociación Numismática Española*. 1960-1973.
 COLL Y ALENTORN, Miquel: *Les Comtès catalans à l'époque d'Oliba*. Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa, 1972.
 CALMETTE, Joseph et VIDAL, Pierre: *Histoire du Roussillon*. Boivin-Paris, 1931.
 COLSON, Achille: *Recherches sur les monnaies qui ont eu cours en Roussillon*. Imprimerie J. B. Alzine, Perpignan, 1855.
 DURLIAT, Marcel: *Histoire du Roussillon*. Horizons de France, 1958.
 DEZOBRY, Ch. et BACHELET, Th.: *Dictionnaire de Biographie et d'Histoire*. Paris, 1883.
 ENGEL, Arthur, et SERRURE, Raymond: *Traité du Numismatique-du Moyen Age*. Paris, 1905.
 FAURE, Elie: *L'Art médiéval*. Plon-Paris, 1959.
 FOURNIAL, E.: *Histoire monétaire de l'Occident médiéval*. 1971.
 FOSSA, François: *Mémoire sur l'histoire du Roussillon*. 1760.
 GAZANYOLA, Jean de: *Histoire du Roussillon*. J. B. Alzine, Perpignan, 1857.
 LAFONT, Victor: *Les monnaies catalanes et roussillonaises du Cabinet des Médailles de la Ville de Perpignan*. La Tramontane, Perpignan, 1958.
 LAFAURIE, Jean: *Les monnaies des Rois de France*. Paris, 1951.
 LONGPÉRIER, M. de: *Etude sur les maraboutins*. Revue Numismatique. Paris, 1844.
 LEJEUNE, Rita: *Les incidences languedociennes et catalanes de l'Épopée occitane*. Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa, 1971.
 MARCA, Pierre de: *Marca hispánica*. 1688.
 MASSOT, Dr. Joseph: *Notes sur les monnaies roussillonaises*. Revue «Ruscino», 1911.
 PUIGGARI, Antoine: *Notes sur les monnaies Seigneuriales de Besalu et de Roussillon trouvées près de Junquera*. Perpignan, 1899.
 POEY D'AVANT, Faustin: *Monnaies féodales de France*. Paris, 1858.
 PUIG, Joseph: *Etude sur les monnaies du Roussillon*. Bulletin Numismatique, 1896.
 PONSICH, Pierre: *Études sur l'Histoire Ancienne et l'Archéologie du Roussillon*. Perpignan, 1950-1973.
 ROBERT, Charles: *Numismatique de la Province du Languedoc*. Toulouse, 1876.
 ŞALAT, Joseph: *Tratado de las monedas labradas en el Principado de Cataluña*. Barcelona, 1818.
 TASTU, P.: *Notice sur Perpignan*. Journal des Pyrénées-Orientales. 1852.
 VIENNE, M. de: *Etude sur le Marc de Catalogne*. Revue numismatique, 1896.
 VAISSETTE, Dom Joseph: *Histoire Générale du Languedoc*. 1730-1745.
 WOLFF, Philippe: *Histoire du Languedoc*. 1967.
 X.: *L'art de vérifier les dates*. Tome dixième. Paris, 1818.





APPENDICE

Toutes les monnaies décrites dans cette étude —sauf une— figurent dans les riches collections du Cabinet des Médailles de la ville de PERPIGNAN, Legs Joseph Puig.

Nous avons réuni ici quelques unes des plus belles:

Premier type de notre étude

- N° 1, 0.50 g, Botet i Siso 92.
- N° 2, 0.54 g, Botet i Siso 92.
- N° 3, 0.60 g, Botet i Siso 93.

Troisième type de notre étude

- N° 4, 0.70 g, Botet i Siso 99.
N° 5, 0.70 g, Botet i Siso 99.
N° 6, 0.50 g, Botet i Siso 101.
N° 7, 0.70 g, Botet i Siso 101.
N° 8, 0.25 g, Botet i Siso 100.
N° 9, 0.25 g, Botet i Siso 100.
N° 10, 0.40 g, Botet i Siso 100.
N° 11, 0.25 g, Botet i Siso 100.
N° 12, 0.65 g, Botet i Siso 105.
N° 13, 0.65 g, Botet i Siso 105.
N° 14, 0.70 g, Botet i Siso 106.

Quatrième type de notre étude

- N° 15, 0.60 g, Botet i Siso 108.
N° 16, 0.80 g, Botet i Siso 108.
N° 17, 0.25 g, Botet i Siso 109.
N° 18, 0.30 g, Botet i Siso 109.